



LYCEE FRANÇAIS DE DJIBOUTI
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

COMITE DE GESTION 2013/2014

Réunion du Mardi 28/01/2014

Compte-rendu n°2

Etaient présents :

MOHAMED Hasna
DURAND Coralie
CHIRDONE Habon
SALEH Adel
FARAH Tarek
Aboubaker HASSAN
MARILL Valérie

Assistaient :

Monsieur Patrick NOEL, Proviseur du Lycée Français de Djibouti
Monsieur Daniel SAUNIER, Directeur des Classes de Primaire
Monsieur Dominique RICHARD, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
Madame Sylviane WOJCIK, Chef des Services Administratifs et Financiers
Monsieur RIGOT, Représentant des enseignants du secondaire
Monsieur GONZALES, Représentant des enseignants du primaire

Invités : Représentants du personnel en contrat local

Monsieur BARKADLEH OSMAN AWALEH
Monsieur HOUSSEIN HASSAN ALI

ORDRE DU JOUR :

1. - Budget
2. - Secrétariat Dolto/Kessel
3. - Dialogue Social
4. - Sécurité
5. - Divers

1. Présentation par Mr Adel SALEH trésorier de l'APE des propositions de budget pour l'année 2014

Mr Adel SALEH a présenté à l'ensemble des personnes présentes différentes simulations sur le budget. Ces simulations portaient sur des augmentations de 5% et 7% avec augmentations des frais de première inscription et de réinscription allant de 5.000 FDj à 10.000 FDj pour les frais de première inscription.

Il ne sera pas possible d'énumérer l'ensemble des points discutés lors de cette réunion car une grande partie des lignes comptables a été abordée.

Il ressort toutefois des points comme :

- L'intégration des conclusions du dialogue sociale,
- L'augmentation des diverses taxes portant sur les autorisations de travail,
- L'analyse des dépenses suites au plan triennal qui a été mis en place etc.

Madame WOJCIK et Mr SALEH ont insisté sur la clarté qu'ils ont souhaité mettre en avant dans ce Budget. Chaque ligne de recettes ou de dépenses a été affectée à une classe comptable afin de donner une transparence sur les différents postes de charges et de produits.

Après ces discussions le budget a été mis au vote.

Il a été voté un budget avec augmentation de 5% (7 OUI - 0 NON). Les frais de première inscription sont passés de 125.000 FDj à 130.000 FDj et les frais de réinscription restent au même niveau que l'an dernier soit 55.000 FDj.

Monsieur Dominique RICHARD, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, a lors de cette présentation, félicité les membres de l'APE et de l'Administration sur la réalité de ce budget et sa cohérence en prenant en compte divers facteurs qui seraient susceptibles d'affecter tant les recettes que les dépenses. L'accent a été mis sur la prévision de baisse des effectifs des FFDJ qui reste un point encore difficilement estimable et quantifiable en raison des informations non confirmées.

2. Secrétariat Dolto/Kessel

Résumé de MR Patrick Noel, Proviseur du LFD, sur le renforcement des permanences pour la partie DOLTO situé au sein de l'enceinte du Lycée KESSEL.

Il est confirmé la présence de Mme MAKRAMA deux jours dans la semaine (Samedi et Lundi). Ce renforcement permettra à Mr Saunier et Mme Hivernel qui sont assumés toujours ces permanences de se concentrer dans certains cas sur certains projets.

Ces permanences auront lieu de 07h15 à 13h00.

Elles porteront sur les points suivants :

- Gestion des dossiers CM1 et CM2
- Gestion du logiciel FACTOS,
- Gestion du quotidien,
 - Remonté d'information plus rapide dans le cas des Absences,
 - Accidents scolaires, ...
 - Divers travaux de secrétariat.

Un compte rendu de réunion de service (15/01/2014) a été émis en ce sens suite à la réorganisation du service.

3. Dialogue Social

Il a été fait résumé des divers avancées quant au dialogue social tel que, réévaluation de certaines catégories d'employés comme les ASEM, le lissage des salaires. Il a été évoqué la question des gardiens qui auront un nouveau planning de travail afin de leur permettre des temps de récupération.

Il a été rappelé que ces discussions ont débuté en Octobre et que des décisions ont été prises avant la fin de l'année civile. Décisions qui ont été intégrées dans le budget 2014 qui sera soumis au vote des parents en Assemblée Générale.

Une mise au point a été faite en raison de la mésentente sur certaines procédures suite aux accords conclus lors des réunions antérieures.

Il a été éclairci la question de la non application fin Janvier des revalorisations salariales. En effet il a été convenu que tous accords lors de négociations salariales doivent être validés par un document écrit signé par l'ensemble des participants. Or ce document n'a jamais été proposé ce qui a retardé son application.

Le trésorier a insisté sur le fait que cela serait applicable à compter de la mise en place de ce document et qu'une rétroactivité sera appliquée pour les catégories de personnel concerné.

Il a été rappelé par ailleurs que toutes avancées sociales discutées lors des réunions doivent être acceptées ou refusées par tous mais qu'en aucun cas les situations particulières ne pourraient prévaloir sur la globalité.

4. Sécurité

Il est rappelé que la mise en place du dispositif de sécurité a été financée sur les fonds de l'Ambassade de France soit 9.000.000 FDj.

L'ensemble du Comité de Gestion et de l'Administration du LFD remercie Mr L'Ambassadeur de France pour son implication et sa détermination pour la mise en place de ces moyens de sécurité. Certains points restent à finaliser.

Mr NOEL insiste sur le fait que pour les travaux futurs nous pourrons faire appel à l'A.E.F.E après la constitution d'un dossier de subvention.

FIN DE SEANCE A 22H30

Il est demandé aux membres du Comité de Gestion, un effort particulier de présence aux réunions et plus précisément aux réunions de Comité de Gestion afin d'atteindre le quorum et ainsi avancer dans l'étude des dossiers et les prises de décisions.

La Présidente
Hasna Mohamed